



Communiqué de Presse

Paris, 15 mai 2012

**Restructuration des obligations approuvée par les détenteurs d'obligations 2012 OPG;
OPG émet 18.361.540 nouvelles actions;
Décision du Tribunal de Commerce de Paris sur la modification du Plan de Sauvegarde attendue le
21 mai**

L'assemblée générale des détenteurs d'obligations 2012 (ISIN XS0223586420) émises par Orco Property Group S.A. (« OPG »), qui s'est tenue le 15 mai 2012 à Luxembourg, a approuvé le plan de restructuration des obligations. Environ 54% du nombre total des obligations 2012 émises était présent ou représenté. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer et les résolutions ont été adoptées à environ 92% des suffrages exprimés. Le plan de restructuration est dès lors approuvé par la totalité des assemblées des cinq tranches d'obligations OPG ainsi que par les assemblées des détenteurs d'obligations et de warrants d'Orco Germany S.A.

Suite au communiqué de presse du 10 mai 2012, OPG a émis le 14 mai 2012, 18.361.540 nouvelles actions ordinaires en premier paiement des Obligations Convertibles en Actions (ISIN XS0741974009) émises par OPG le 9 mai 2012 en contrepartie de la contribution d'approximativement 84,5% des obligations d'Orco Germany (ISIN XS0302623953). Le capital social d'OPG de 69 920 850,60 EUR représentant 17 053 866 actions est ainsi porté à 145 203 164,60EUR représentant 35 415 406 actions.

Les nouvelles actions sont enregistrées temporairement sous le code ISIN LU0772552906 et ne seront admises à la cotation qu'après l'approbation du prospectus par la CSSF.

Une fois le prospectus approuvé, les nouvelles actions seront totalement fongibles avec les actions OPG existantes (ISIN LU0122624777) et la procédure d'admission à la négociation des nouvelles actions sur les bourses de Paris, Prague et Varsovie pourra débuter. Les nouvelles actions donnent les mêmes droits de vote que les actions existantes

Le 14 mai 2012, une audience du Tribunal de Commerce de Paris s'est tenue pour considérer la demande de modification du Plan de Sauvegarde d'OPG pour prendre en compte la transaction de restructuration des obligations OPG. La décision du Tribunal devrait être reçue aux alentours du 21 mai 2012.

Pour de plus amples informations:

Nicolas Tommasini +33 1 40 67 67 23 ou investors@orcogroup.com

Ce document a été traduit de l'anglais ; en cas de différence d'interprétation entre les communiqués français et anglais, le communiqué en anglais prévaut.